

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 21 du mois de septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle des fêtes municipales, sous la présidence de Madame **Lucie VAILLANT**, Maire, en suite de la convocation envoyée par courrier, le 15 septembre 2023, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : **Lucie VAILLANT, Auzenda BAJEUX, Damien FRENOY, Thérèse DELFORGE, David VANDEVILLE, Frédérique DRUMEZ, Michel GUENEZ, Jocelyne CARTON, Bruno NAULIK, Cathy DELPIERRE, Philippe DUPRIEZ, Céline DULFOS, Caroline BREDEL, Jean-Michel DELVAL, Philippe BRIQUET, Karine STIEVENARD, Mehdi HENNICHE, Ludivine BOUTRY.**

Absents Excusés :

Monsieur **Dominique BEN** qui donne procuration à Monsieur **Mehdi HENNICHE**

Monsieur **Michel GUENEZ** est élu secrétaire de séance

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants	Transmis en Sous-Préfecture le	Affiché le
19	1	19	25/09/2023	22/09/2023

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 JUIN 2023

Résultat du vote :

Pour	16
Contre	
Abstention	3

DELIBERATION N° 001 DECISION MODIFICATIVE 01

Madame Le Maire expose à l'assemblée qu'afin de permettre de l'encaissement de recettes de fonctionnement, il est nécessaire d'amener une modification au budget primitif.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - opération	Montant	Article (Chap.) - opération	Montant
7391172 (014) : dégrèvement de taxe hab. s	366,00 €	73111 (73) : impôts directs locaux	366,00 €
Total dépenses	366,00 €	Total recettes	366,00 €

L'encaissement des impositions directes locales est désormais édité en même temps et sur le même état que le mandatement de la taxe sur les logements vacants.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

Cette délibération remplace et annule la délibération 01 du 29 juin 2023.

Résultat du vote :

Pour	16
Contre	
Abstention	
Refus de vote	3

Explication des refus de vote : Nous maintenons le même vote que pour le Budget Primitif.

DELIBERATION N° 002

DECISION MODIFICATIVE 02

Madame Le Maire expose à l'assemblée qu'afin de permettre le paiement de la prestation liée à la modification du PLU, il est nécessaire d'amener une modification au budget primitif en section d'investissement.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - opération	Montant	Article (Chap.) - opération	Montant
2031 (020) : Frais d'études	1 095,00 €	10222 (10) : FCTVA	1 095,00 €
Total dépenses	1 095,00 €	Total recettes	1 095,00 €

Cette délibération annule et remplace la délibération 002 du 29 juin 2023.

Résultat du vote :

Pour	19
Contre	
Abstention	

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N° 003

NOMINATION DES MEMBRES DE L'A.F.R.

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que la commune a été destinataire d'un courrier de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais - Service AFR, en date du 10 août 2023, dans lequel il est demandé de procéder au renouvellement des membres du bureau de l'AFR (Association Foncière de Remembrement).

La procédure consiste à ce que le Conseil Municipal et la Chambre d'Agriculture doivent, chacun en ce qui le concerne, désigner 3 membres titulaires et 2 membres suppléants.

En ce sens, Madame le Maire propose les noms suivants :

Membres titulaires

- Monsieur LUCAS David né le 26 juillet 1962 à Cambrai demeurant : 33, rue de Cambrai 59169 CANTIN
- Monsieur GUENEZ Michel né le 22 février 1958 à Dechy, demeurant : 10 rue du Moulinel 59169 CANTIN
- Madame THIERY Marion née le 04 septembre 1982 à Dechy, demeurant : 1 bis, rue d'Erchin 59169 CANTIN

Membres Suppléants

- Monsieur DUFRENOY Régis, demeurant 11, rue de la Gare 59169 CANTIN
- Monsieur HENRI Pierre, demeurant 10, rue du Moulinel 59169 CANTIN

Résultat du vote :

Pour	18
Contre	
Abstention	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 12

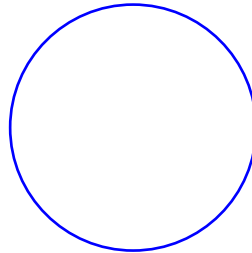


REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2023**

Le Maire,

Lucie VAILLANT



Le secrétaire de séance,

Michel GUENEZ